

Au bord du précipice



Comptez-vous sur votre prochaine paie pour payer vos dépenses du mois dernier? Découvrez comment un conseiller pourrait vous aider à rompre ce cycle.

VOICI UN FAIT ÉTONNANT : plus de la moitié des travailleurs canadiens comptent sur leur prochaine paie pour subvenir à leurs besoins. Dans un récent sondage de l'Association canadienne de la paie (ACP)¹, 51 % des répondants ont affirmé qu'ils pourraient difficilement respecter leurs obligations financières si leur prochaine paie était retardée d'une semaine.

Selon le même sondage, la moitié des travailleurs épargnent 5 % ou moins de leur salaire (bien que les experts en planification financière recommandent généralement un taux d'au moins 10 %) et plus du quart (26 %) reconnaissent qu'ils ne réussiraient sans doute pas à réunir une somme de 2 000 \$ au cours du prochain mois pour couvrir une dépense imprévue.

De nombreux Canadiens sont au bord du précipice – ou presque – et ce n'est pas nécessairement parce qu'ils font des dépenses inconsidérées. Les raisons sont multiples. Des familles de toutes les régions du pays ont indiqué à l'ACP qu'il ne reste rien de leur paie au bout du mois car, après avoir subvenu à leurs besoins de base, elles consacrent plus d'argent aux besoins des enfants, aux travaux de rénovation et aux études. On peut difficilement qualifier ces dépenses d'inutiles. Le sondage soulève toutefois des questions troublantes.

Quel est le prix à payer?

Quelle que soit la raison pour laquelle une famille se retrouve sans marge de manœuvre, les conséquences sont les mêmes. Si vous dépensez tout ce que vous gagnez, vous ne pouvez pas épargner en prévision des mauvais jours, vous ne pouvez pas rembourser vos dettes et vous ne pouvez pas planifier votre avenir. Et que se passerait-il si vous n'aviez plus de paie? La perte d'un emploi peut avoir un effet catastrophique sur les finances du ménage.

Il y a aussi un prix psychologique à payer : l'argent est un souci pour la moitié des Canadiens, d'après un sondage effectué pour l'Institut Canadien des Comptables Agréés². En outre, une étude faite par deux professeurs de l'Université Carleton indique que le stress financier peut miner l'estime de soi, rendre plus pessimiste et nuire à la santé mentale³.

¹ www.payroll.ca/cpadocs/Media/NewsReleases/2014NPWEmployeeResearchSurveyNationalNewsRelease.pdf

² www.newswire.ca/en/story/1102399/inquiets-les-canadiens-redoublent-de-prudence-sur-le-plan-financier-selon-un-sondage-de-l-icca ³ <http://server.carleton.ca/~jmantler/pdfs/financial%20distress%20DSI.pdf>

Alors, que pouvez-vous faire si vous comptez sur votre prochaine paie pour payer vos dépenses du mois dernier? Heureusement, en changeant vos habitudes, vous pourriez prendre vos finances en main et améliorer votre sort. L'objectif est de modifier le ratio de vos dépenses par rapport à votre revenu. Il est possible, moyennant des efforts, d'améliorer votre sécurité financière et d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. Commencez par prendre les mesures décrites ci-après. Une fois la première étape franchie, les suivantes seront moins ardues.

Étape 1 : Demandez l'avis d'un expert sur votre situation financière

Si vous ne suivez qu'un seul des conseils donnés dans cet article, assurez-vous que ce soit celui de prendre rendez-vous avec votre conseiller pour examiner votre situation financière. Par situation financière on entend simplement le rapport entre les rentrées et les sorties de fonds mensuelles de votre ménage. Vos revenus et vos dépenses doivent s'équilibrer.

Si vous dépensez tout ce que vous gagnez, ou même plus, vous pourriez envisager d'augmenter vos revenus en augmentant le nombre d'heures travaillées ou en effectuant du travail occasionnel. Vous devriez en même temps essayer de réduire vos dépenses. Certaines stratégies, par exemple le fait de regrouper les services de télévision et d'accès à Internet auprès d'un même fournisseur, permettent d'économiser sans que cela ait une incidence sur le style de vie. Coordonner vos dettes, votre épargne et vos opérations bancaires courantes de manière plus efficace peut aussi vous faire réaliser des économies. Vous trouverez à la page suivante d'autres suggestions pour améliorer vos flux monétaires.

Demander l'avis de votre conseiller est le meilleur moyen de vous assurer que vous ne ratez aucune occasion d'augmenter vos revenus, de réduire vos dépenses et d'améliorer votre situation financière. En outre, sachant quelles sont les rentrées et sorties de fonds de votre ménage, vous serez mieux en mesure d'établir un budget réaliste et de le respecter.

Étape 2 : Réduisez vos dettes

Selon Statistique Canada, quatre ménages sur dix avaient un solde impayé sur leurs cartes de crédit en 2012, le montant médian étant de 3 000 \$⁴, et les taux d'intérêt des cartes de crédit sont souvent plus élevés que ceux des autres formes d'emprunt.

En affectant les liquidités ainsi libérées au remboursement des dettes ayant les taux d'intérêt les plus élevés, vous pourriez améliorer considérablement votre situation financière. En effectuant des versements plus élevés pour abaisser votre solde, vous réduirez les intérêts versés et vous serez plus rapidement libéré de vos dettes. Vous pouvez aussi envisager la possibilité de consolider l'ensemble de vos dettes en un seul emprunt à taux réduit. Non seulement vous paierez moins d'intérêts, mais il sera plus simple de rembourser vos dettes car vous n'aurez qu'un seul versement à faire. Les comptes tout-en-un et les marges de crédit sont des solutions qui permettent de consolider les dettes.

Pendant que vous vous efforcez de rembourser vos dettes, il est sage de ne pas vous endetter davantage. Vous pourriez laisser votre carte de crédit à la maison pendant quelques mois et tout payer comptant ou avec votre carte de débit. En vous allouant un montant fixe chaque mois, il serait plus facile de limiter les sorties de fonds de votre ménage.

Votre conseiller peut aussi vous suggérer des moyens de rembourser vos dettes le plus rapidement possible et de réduire vos frais d'intérêts au minimum. D'après un récent sondage⁵, les propriétaires canadiens qui font appel à un conseiller sont beaucoup plus nombreux à régler le solde intégral de leurs cartes de crédit et à mettre en place une stratégie pour réduire leur endettement.

Étape 3 : Constituez-vous un fonds d'urgence

La vie est remplie de surprises. Votre fidèle voiture pourrait tout à coup nécessiter d'importantes réparations et votre chauffage pourrait tomber en panne en plein mois de février. Votre enfant pourrait avoir besoin d'un appareil orthodontique ou un de vos parents pourrait tomber malade et avoir besoin de votre soutien financier.

Avoir un fonds d'urgence peut réduire votre degré d'anxiété, sachant qu'une dépense imprévue ne risque pas de compromettre votre sécurité financière. Commencez par mettre de côté de petites sommes, jusqu'à ce que vous ayez accumulé dans un compte à intérêt élevé ou un CELI un montant suffisant pour couvrir vos dépenses courantes pendant trois mois. Choisissez des instruments de placement que vous pouvez liquider en tout temps. En attendant d'avoir amassé la somme voulue, si une dépense imprévue survenait vous pourriez utiliser une marge de crédit ou un compte tout-en-un au lieu d'une autre forme de crédit à intérêts élevés.

⁴ www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/140225/dq140225b-fra.htm. Ne constitue pas une approbation du produit par Statistique Canada. ⁵ www.manulife.com/public/news/detail/0,,lang=fr&artId=147679&navId=630002,00.html ⁶ www.canada.creditcards.com/credit-card-news/credit-card-travel-rewards-go-unused-1277.php ⁷ À titre indicatif seulement.

Si vous devez utiliser votre fonds d'urgence, assurez-vous de le réapprovisionner afin de disposer des sommes nécessaires une prochaine fois.

Étape 4 : Épargnez pour l'avenir

Où souhaitez-vous être dans cinq, dix ou vingt-cinq ans? Pour faire une bonne planification, vous devez d'abord avoir une idée claire de la vie que vous souhaitez mener dans l'avenir. Si vous dites à votre conseiller comment vous entrevoyez l'avenir, il pourra calculer combien vous devrez épargner pour atteindre vos objectifs à court terme, à moyen terme et à long terme.

En mettant de côté une modeste somme à intervalles réguliers, on peut vite accumuler un montant considérable. Supposons par exemple que vous prélevez 50 \$ sur votre paie toutes les deux semaines et déposez cette somme dans un compte à imposition différée ou libre d'impôt. Si vous placez ces fonds dans un portefeuille équilibré qui procure un rendement modeste de 3 %, composé annuellement, vous pourriez amasser plus de 7 000 \$ en cinq ans, plus de 15 000 \$ en dix ans et plus de 48 000 \$ en 25 ans⁷.

Vous pourriez bénéficier de cotisations de contrepartie – par exemple, dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un régime de retraite à cotisations déterminées offert par votre employeur. Chaque dollar versé pour vous par un tiers vous permettra d'atteindre votre objectif plus rapidement.

Parlez à votre conseiller

Si vous comptez sans cesse sur votre prochaine paie, vous avez peut-être l'impression que la situation est sans issue. Il se peut que vous deviez faire des sacrifices à court terme pour changer vos habitudes, mais il suffira de quelques mois – et non des années ou des décennies – pour améliorer considérablement votre situation financière. Il suffit de vous engager à prendre vos finances en main au lieu de laisser vos finances mener votre vie.

Votre conseiller peut vous appuyer dans votre démarche et élaborer un plan adapté à votre situation, notamment vous aider à organiser et à mettre en place les stratégies décrites dans cet article. Parlez franchement à votre conseiller et, avec son soutien, pas à pas, vous vous éloignerez du précipice. ■



© 2015 Manuvie. Les personnes et les situations évoquées sont fictives et toute ressemblance avec des personnes vivantes ou décédées serait pure coïncidence. Le présent document est proposé à titre indicatif seulement. Il n'a pas pour objet de donner des conseils particuliers d'ordre financier, fiscal, juridique, comptable ou autre et les renseignements qu'il fournit ne doivent pas être considérés comme tels. Nombre des points analysés varient selon la province. Tout particulier ayant pris connaissance des renseignements formulés ici devrait s'assurer qu'ils sont appropriés à sa situation en demandant l'avis d'un spécialiste. Sauf erreurs ou omissions. La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu au versement de commissions ou de commissions de suivi ainsi qu'au paiement de frais de gestion ou d'autres frais. Veuillez lire le prospectus des fonds avant d'effectuer un placement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur liquidative varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Toute somme affectée à un fonds distinct est placée aux risques du titulaire du contrat et peut prendre ou perdre de la valeur. Le nom Manuvie, le logo qui l'accompagne, les quatre cubes et les mots « solide, fiable, sûre, avant-gardiste » sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers qu'elle et ses sociétés affiliées utilisent sous licence.

CS1759E PRINTemps 2015

AVEC LES COMPLIMENTS DE :